

Décision n° CODEP-DEU-2016-049939 du 30 décembre 2016 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement d'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-95 à R. 1333-97 ;

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 4451-29 à R. 4451-37 ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-21 ;

Vu la décision 2010-DC-0191 de l'ASN du 22 juillet 2010 fixant les conditions et les modalités d'agrément des organismes mentionnés à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la décision n° CODEP-DEU-2011-068827 du 14 décembre 2011 de l'Autorité de sûreté nucléaire portant agrément d'un organisme ;

Vu la demande en date du 23 juin 2016 présentée par Monsieur le Directeur Qualité et Risques de Bureau Veritas, et le dossier joint à cette demande en vue d'obtenir le renouvellement de l'agrément accordé par la décision susvisée ;

Vu les engagements pris par l'organisme dans le cadre de l'instruction de la demande susvisée,

Décide :

Article 1^{er}

L'organisme Bureau Veritas Exploitation, dont l'adresse du siège social est 66 rue de Villiers, Levallois Perret (92), est agréé, sous le n°OARP0036, pour procéder aux contrôles en radioprotection prévus aux articles R. 1333-95 du code de la santé publique et R. 4451-32 du code du travail.

L'agrément est accordé jusqu'au 30 novembre 2021 pour les domaines d'agrément figurant en annexe 1 et les agences listées en annexe 2 à la présente décision.

Article 2

La liste de l'ensemble des organismes agréés pour les contrôles en radioprotection, mise à jour à la date de la présente décision, est publiée au bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Article 3

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée par insertion au bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 30 décembre 2016.

**Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire et par délégation,
Le Directeur général adjoint**

Signé par

Jean-Luc LACHAUME

ANNEXE 1

à la Décision n° CODEP-DEU-2016-049939 du 30 décembre 2016 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement d'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : Bureau Veritas Exploitation

Numéro d'agrément : OARP0036

Domaine(s) d'agrément :

Le domaine d'agrément est défini par le croisement d'un secteur d'activité, d'une catégorie de sources de rayonnements ionisants et d'éventuelles conditions limitatives :

Le secteur « **médical** » regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine préventive et curative, y compris les examens médico-légaux, à l'art dentaire, à la biologie médicale et à la recherche biomédicale ;

Le secteur « **vétérinaire** » regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine vétérinaire ;

Le secteur « **industrie et recherche** » regroupe les activités nucléaires, au sens de l'article L. 1333-1 du code de la santé publique, à l'exclusion des activités des secteurs « médical » et « vétérinaire ».

Secteurs d'activité Catégories de sources de rayonnements ionisants	Médical	Vétérinaire	Industrie et recherche
Radionucléides en sources scellées	Agréé jusqu'au 30/11/2021	Agréé jusqu'au 30/11/2021	Agréé jusqu'au 30/11/2021
Radionucléides en sources non scellées	Agréé jusqu'au 30/11/2021	Agréé jusqu'au 30/11/2021	Agréé jusqu'au 30/11/2021
Appareils électriques émettant des rayonnements ionisants (dont générateurs électriques de rayons X)	Agréé jusqu'au 30/11/2021	Agréé jusqu'au 30/11/2021	Agréé jusqu'au 30/11/2021
Accélérateurs de particules	Agréé jusqu'au 30/11/2021	Agréé jusqu'au 30/11/2021	Agréé jusqu'au 30/11/2021
Conditions limitatives	-	-	Hors INB

ANNEXE 2

à la Décision n° CODEP-DEU-2016-049939 du 30 décembre 2016 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement d'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : Bureau Veritas

Numéro d'agrément : OARP0036

Liste des agences :

Nom	Ville	Adresse
DIRECTION REGIONALE IVS Paris et Petite Couronne IDE	ROMAINVILLE	Immeuble Quadrium Sud 17 rue Louise Dory 93231 ROMAINVILLE Cedex
DIRECTION REGIONALE IVS Grande Couronne IDF & Contrats Nationaux DRS IDF	EVRY	Immeuble la Vanoise 6-18 Rue du Pelvoux Courcouronnes 91019 EVRY Cedex
DIRECTION REGIONALE Grand Est	STRASBOURG	4 rue du Parc Oberhausbergen 67088 STRASBOURG Cedex 2
DIRECTION REGIONALE Nord Pas de Calais Picardie	VILLEUNE-D'ASCQ	27 Allée du Chargement BP 336 59666 VILLENEUVE-D'ASCQ Cedex
DIRECTION REGIONALE Ouest	SAINT-HERBLAIN	8 Avenue Jacques Cartier Atlantis 44807 SAINT-HERBLAIN Cedex
DIRECTION REGIONALE Normandie Centre	BOIS-GUILLAUME	Technoparc des Bocquets 110 Allée Robert Lemasson 76235 BOIS-GUILLAUME
DIRECTION REGIONALE Rhône Alpes Auvergne	DARDILLY	16 Chemin du Jubin BP 26 69571 DARDILLY Cedex
DIRECTION REGIONALE Méditerranée & Outremer	AIX-EN- PROVENCE	37-39 Parc du Golf Pichaury CS 20512 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
DIRECTION REGIONALE Aquitaine Charentes Limousin	CANEJAN	Parc d'Activité Actipolis 40 Avenue Ferdinand de Lesseps Canejan 33612 CESTAS Cedex
DIRECTION REGIONALE Midi Pyrénées Languedoc Roussillon	TOULOUSE	12 Rue Michel Labrousse Bât. 15 BP 64797 31047 TOULOUSE Cedex 1